



Le 11 décembre, en CTP et CHS

Votez Sud

SUD propose aux salariés **un syndicalisme d'action**. Ce sont les mobilisations et les luttes de ces dernières décennies, qui ont permis, face aux choix politiques, le maintien d'acquis sociaux et des résistances au libéralisme.

Cela ne veut pas dire que le syndicalisme SUD se désintéresse des instances de représentation du personnel, bien au contraire.

Par l'engagement de nos élus à la transparence, aux règles collectives et à l'articulation avec l'action syndicale, nous voulons à la fois **assurer la défense des droits individuels et collectifs de tous les agents** et utiliser les informations et les consultations obligatoires pour **conquérir des avancées sociales pour les personnels et le service public**.

Au premier tour des élections en CAP, CTP et CHS, le Conseil Général de l'Ain a rejeté les listes Sud en prétextant que nous ne représentions qu'une faible partie des personnels du Conseil Général. **Il y a là un mépris manifeste des TOS qui ont subi la décentralisation de 2003**. En interdisant à Sud de se présenter au premier tour des élections, le Président du Conseil Général a offert un monopole de fait à d'autres organisations syndicales moins gênantes.

Nous pratiquons un syndicalisme démocratique, où la parole est aux adhérents. Nous n'avons pas l'habitude de signer des accords dans le dos des travailleurs. On comprend que cela dérange la hiérarchie.

Un deuxième tour est organisé le 11 décembre pour le CTP et le CHS.

**Il appartient aux salariés et à eux seuls de déterminer qui doit les représenter.
SUD représentatif, à vous de décider !**

Voter SUD, c'est voter

- **pour un syndicalisme démocratique**
- **contre la loi des patrons**